



RHÔNE-PAYS D'ARLES

PROJET DE PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE 2020

A.E.E.C du Pays d'Arles

Le 13 Avril 2021 à 15h, les sociétaires de l'Association pour l'Education à l'Environnement et à la Citoyenneté du Pays d'Arles se sont réunis en visioconférence / téléconférence zoom.
L'Assemblée est présidée par Monsieur Roland ROUX, Président de l'Association.

Membres présents (13)

APASMC - GONDAT Alain ; Au fil du Rhône – CASANOVA Gérard ; CARTIER Aimé ; DOREY Josette ; DESMID – DERVIEUX Alain ; Fondation Tour du Valat – LOMBARDINI Katia ; BONFILS Elisabeth ; Les Amis des Marais du Vigueirat - LUCCHESI Jean Laurent ; LEVRAUD Catherine ; RIGAUD Philippe ; ROUX Viviane ; ROUX Roland ; SAPIN Alexandra ;

Membres excusés (12)

L'Apier ou le mur a des oreilles – BERTON Sophie ; BERNARD Cyrielle ; Chemin Faisan – GAUDIN Angela ; Collectif des riverains de Pont de Crau – GUILLET VALLAT Florence ; CURINIER Annie ; HERNANDEZ Sylvie ; Les Amis du vieil Arles – Vincent RAMON ; MARTINELLI Alain ; MARTINELLI Sylvie ; MOURARET Henri ; QUENCEZ Aurélie ; SPORTIS Claude ; TURCHET Claudine ;

Procurations attribuées (9)

Chemin Faisan (GAUDIN Angela) procuration à ROUX Roland
SPORTIS Claude procuration à CASANOVA Gérard - Au fil du Rhône
MOURARET Henri procuration à LEVRAUD Catherine
CURINIER Annie procuration à GONDAT Alain - A.P.A.S.M.C
MARTINELLI Sylvie procuration à DOREY Josette
MARTINELLI Alain procuration à DERVIEUX Alain - DESMID
TURCHET Claudine procuration à LOMBARDINI Katia - Fondation Tour du Valat
Amis du Vieil Arles - Vincent RAMON procuration à LUCCHESI Jean Laurent - Les Amis des Marais du Vigueirat
Collectif des riverains de Pont de Crau - Florence GUILLET Vallat procuration à BONFILS Elisabeth

Total membres : 30
Total votants : 22
(présents ou représentés)
Quorum = 16

Invités présents (3)

Commissaire aux comptes ALTICA & ASSOCIES– BONNET Anaïs ; Attention Culture – COLOMINA Jean ; Parc naturel Régional de Camargue – CATALA Lydie ;

Invités excusés (10)

ARNOULT Annie ; Art'image en mouvement – MOURA Olivia ; Association Azeroles - CHALENCON Gilbert ; BAHUAUD Anthony ; Département de Vaucluse - MARI Stéphanie, DUFRESNE Carine & TOUTAIN Carole ; DREAL PACA - Aurélie MENOU ; PELLEGRIN Danièle ; PERRET Albert ; Phytopause - LEMAIRE Anne-Sophie ; Petit à petit – GRANIER Marie ; RENAUDIE Jacques ; TORRES Brigitte ; Ville d'Arles - Mme de Causans - *Élue à la Culture et à la Vie associative*

Salariés de l'association présents (10)

CAPETTE BELANGER Anaïs ; DOLLET Emmanuel ; DONADILLE Liséa (stagiaire) ; HOUTIN Marion ; LIRON Flore ; LOPEZ Aurélie (service civique) ; MICHELUTTI Joanne ; PERRAUDEAU Laurie ; VACHER Emilie ; VAUDELIN Laura

👉 **L'assemblée peut valablement délibérer, les conditions de quorum et de majorité sont atteintes.**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport d'activités sur les opérations de l'exercice 2020,
- une synthèse des activités de l'association concernant l'exercice 2020,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce,
- le compte de résultat et le bilan de l'exercice écoulé.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des administrateurs et qu'ils ont eu la possibilité de poser toutes questions au Président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

En Assemblée générale ordinaire : à 15h

- ✓ Rapport moral de l'exercice 2020
- ✓ Compte rendu d'activités 2020
- ✓ Rapport financier de l'exercice 2020
 - ✓ Perspectives et budget 2021
- ✓ Election du Conseil d'Administration
 - ✓ Questions diverses

Le président sollicite l'avis de l'assemblée concernant les modalités de vote, conformément aux statuts. Le vote à main levée est choisi à l'unanimité.

👉 Comme prévu par l'ordre du jour, l'assemblée s'ouvre sur Assemblée générale extraordinaire



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1- Le Président présente le rapport moral 2020 :

Le Président présente son rapport à l'Assemblée et procède au vote.

☞ Le rapport moral est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 2

2- Compte rendu d'activités 2020 :

Le Président donne la parole à Monsieur Emmanuel DOLLET (directeur), qui présente avec la participation de tous les salariés, le compte rendu d'activités de l'année 2020. Le Président procède ensuite au vote.

☞ Le compte rendu d'activités est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 3 : « Rapport d'activité 2020 »

3- Rapport de gestion du Président :

Le Président présente le rapport de gestion de l'année 2020, à l'Assemblée et procède au vote.

☞ Le rapport de gestion est validé à l'unanimité par l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 4

4 - Rapport financier 2020 et résolutions diverses :

Le Président donne la parole à Madame Catherine LEVRAUD, trésorière, qui présente le rapport financier de l'année 2020.

Le montant des recettes 2020 s'élève à 291 690 Euros, pour un montant de dépenses de 289 172 Euros, soit un résultat positif de 2 518 Euros.

Le Président donne la parole à Madame Catherine LEVRAUD, trésorière qui expose le rapport du Commissaire aux comptes.

>> VOIR ANNEXE 5 « Comptes annuels clos au 31/12/2020 et les rapports du commissaire au compte »

☞ Le rapport financier est validé à l'unanimité de l'Assemblée

>> VOIR ANNEXE 6 « Bilan financier 2020 »

CHARGES	2020	2019	PRODUITS	2020	2019
Charges d'exploitation	285 500 €	363 385 €	Produits d'exploitation	291 102 €	360 577 €
<i>dont</i>			<i>dont</i>		
<i>charges externes</i>	63 309 €	94 544 €	<i>ventes de marchandises</i>	0 €	479 €
<i>impôts & taxes</i>	3 065 €	3 513 €	<i>ventes de prestations</i>	13 872 €	25 443 €
<i>rémunérations</i>	174 871 €	201 483 €	<i>subventions d'exploitation</i>	270 529 €	327 260 €
<i>cotisations sociales</i>	33 062 €	58 303 €	<i>autres produits</i>	6 701 €	7 395 €
<i>dotations</i>					
<i>amortissements</i>	1 491 €	1 220 €			
<i>dotations aux provisions</i>	6 350 €				
<i>autres charges</i>	3 352 €	4 322 €			
Charges financières	3 672 €	5 646 €	Produits financiers	3 €	5 €
Charges exceptionnelles -		1 174 €	Produits exceptionnels	585 €	10 105 €
Bénéfice ou perte	2 518 €	481 €			
TOTAL	291 690 €	370 686 €	TOTAL	291 690 €	370 686 €

5 - Les résolutions

Personne ne demandant la parole ; le Président met, successivement, au vote les résolutions à l'ordre du jour :

Première résolution

Les membres de l'association, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître pour le dit exercice un bénéfice de 2 518 €uros.

Ils approuvent également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé. En conséquence, ils donnent quitus de sa gestion au Bureau pour ledit exercice.

☞ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les membres de l'association décident d'imputer le résultat de l'exercice s'élevant à +2 518 €uros de la manière suivante.

Poste d'affectation : Report à nouveau.

Compte tenu des sommes portées aux fonds propres associatifs, le montant des fonds propres net au 31/12/2020 s'élève donc à 6 902 €uros.

☞ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

La collectivité des sociétaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L612-5 du code de commerce constate qu'aucune convention réglementée n'a été passée au cours de l'exercice.

☞ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur des présentes en vue d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

☞ Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



6 - Perspectives et budget pour l'année 2021 :

Le président donne la parole au directeur et une partie des salariés, qui présentent les perspectives de projets pour 2021. Puis le directeur et la trésorière présentent le budget prévisionnel 2021 (*daté du 23/03/2021, présentation et validation en CA*) :

☞ Le budget prévisionnel 2021 et les perspectives générales sont approuvés à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL 2021			
CHARGES	2021	PRODUITS	2021
Achats (prestations,...)	76 242 €	Ventes de prestations	10 000 €
Services extérieurs	37 700 €		
Autres services extérieurs	64 450 €	Subventions publics	429 532 €
Charges de personnel	291 915 €	Etat (FNADT, DRJSCS, DREAL, DRAAF, ...)	142 841 €
		Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur	45 147 €
Autres charges de gestion	4 600 €	Conseils départementaux (CD13 CD84)	49 366 €
		Autres collectivités (Arles, SMC, ACCM...)	69 000 €
Charges financières	7 200 €	Etablissements publics (AERMC, CDL, OFB)	123 178 €
Dotations	5 000 €	Subventions privées	23 873 €
		Autres aides (URCPIE, dons, ...)	15 000 €
		Transfert de charges (apprentissage)	8 702 €
TOTAL	487 107 €	TOTAL	487 107 €

7 - Election du Conseil d'Administration

Le Président commente le tableau synthèse présenté à l'assemblée.

- En 2020, le Conseil d'Administration était constitué de la façon suivante – 16 membres :

INDIVIDUELS (7 personnes physiques)

Roland ROUX ; Josette DOREY ; Bernard PICON ; Philippe RIGAUD ; Catherine LEVRAUD ; Elisabeth BONFILS ; Sylvie HERNANDEZ

ASSOCIATIONS / FONDATIONS / SYNDICATS MIXTES (9 personnes morales)

Amis des Marais du Vigueirat (Jean Laurent LUCCHESI) ; CEN PACA (Axel WOLFF, suppléante Audrey HOPPENOT) ; Collectif des Riverains de pont de Crau (Florence GUILLET VALAT) ; Ilotopie (Françoise LEGER, suppléant Olivier COLADANT) ; DESMID (Alain DERVIEUX) ; Tour du Valat (Coralie HERMELOUP, suppléant Jean JALBERT) ; Association des Pêcheurs Arles Saint Martin de Crau (Alain GONDAT) ; Au fil du Rhône (Gérard CASANOVA suppléante Betty BROGI) ; L'Apier ou le mur a des oreilles (Sophie BERTON)

- Pour 2021, 5 membres du C.A. élus ou réélus en 2018 sont à renouveler (tiers sortant)

Il s'agit de :

3 Personnes morales : L'Apier ou le mur a des oreilles (Sophie BERTON) ; Amis des Marais du Vigueirat (Jean Laurent LUCCHESI) ; Au fil du Rhône (Gérard CASANOVA - Suppléante Betty BROGI)

2 Personne physique : Elisabeth BONFILS, Roland ROUX

Les 5 membres ont exprimé leur volonté de rester au conseil d'administration et ont renouvelé leur candidature.

Aucune autre personne morale ou physique n'a manifesté son désir d'intégrer le C.A.

Le tableau récapitulant les 16 membres du Conseil d'Administration 2021 (présenté ci-après) est proposé au vote par le Président.

☞ L'ensemble des candidats est élu à l'unanimité par l'assemblée

**Tableau récapitulatif présentant le Conseil d'Administration recomposé pour 2021
(16 membres) :**

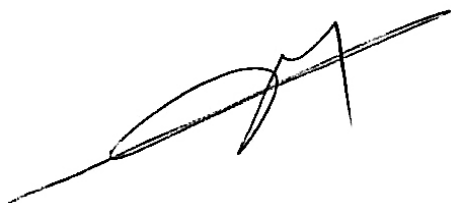
1 - DESMID Alain DERVIEUX (Elu en 2019)	5 – Ilotopie Françoise LEGER Suppléant Olivier COLADANT (Elue en 2019)	9 - L'Apier ou le mur a des oreilles Sophie BERTON (Elue en 2018 et réélu en 2021)	13 - Catherine LEVRAUD (Elue en 2020)
2 - Amis des Marais du Vigueirat Jean Laurent LUCCHESI (Elu en 2018 et réélu en 2021)	6 - Au fil du Rhône Gérard CASANOVA Suppléante Betty BROGI (Elu en 2018 et réélu en 2021)	10- Bernard PICON (Elu en 2019)	14 - A.P.A.S.M.C. Alain GONDAT (Elu en 2020)
3 - Philippe RIGAUD (Elu en 2019)	7 - Josette DOREY (Elue en 2020)	11 - Elisabeth BONFILS (Elue en 2018 et réélue en 2021)	15 - Sylvie HERNANDEZ (Elue en 2019)
4 - C.E.N – PACA Axel WOLFF Suppléante Audrey HOPPENOT (Elu en 2020)	8 - Roland ROUX (Elu en 2018 et réélu en 2021)	12 - Tour du Valat Coralie HERMELOUP Suppléant Jean JALBERT (Elu en 2019)	16- Collectif des riverains de Pont de Crau Florence GUILLET VALAT (Elu en 2020)

8 – Fermeture de l'Assemblée Générale

A 17h30, la séance est levée.

Fait à Arles, le 15/04/2021,

Le Président
Roland ROUX



La Trésorière
Catherine LEVRAUD

